

«Genre» «Nom» «Prénom»
«Qualité»

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 avril 2014 - 19H30

Présents : MM. MANUBY Didier, MEGE Isabelle, CHAPTARD Michel, MAZERON Laurent, ANGELIER Marie-thérèse, GARRACHON Annie, MEUNIER Thierry, LOBJOIS Corine, FERREIRA Raquel, ANTUNES Fernand, DE JESUS José, BARBARIN Jérôme, BOUCETTA Mounia, ROSSIGNOL Alexis, LONCHAMBON Jacqueline, ALVES Laurence, BERTHIER Yannick.

Absents excusés : M. ESTIER Pascal (procuration à Mme Jacqueline LONCHAMBON), Mme COURTADON Hélène (procuration à M. José DE JESUS).

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- TRAVAUX : Comps et Lotissement Les Frênes
- QUESTIONS DIVERSES

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal du 10 avril 2014 est approuvé sous réserve d'une modification qui sera apportée.

M. Le Maire fait un rappel de l'ordre du jour.

Rapport des commissions communales :

Commission 2 : Jeunesse, écoles, cantine scolaire, personnel féminin rattaché aux écoles, collège, culture, information et communication

Madame Isabelle Mège fait un point rapide sur les conseils d'école du second trimestre des deux établissements présents sur notre Commune.

A l'école élémentaire, l'effectif est en hausse : 84 enfants sont à prévoir pour la rentrée 2014/2015, ce qui entraîne une ouverture de classe permettant ainsi de réduire l'effectif de chaque classe (27 à 20) et de revenir à des classes dites à un seul niveau. Pour information, sur le Puy-de-Dôme, 17 classes seront ouvertes et 6 seront fermées.

Une réflexion conjointe avec les enseignants et la municipalité doit être menée pour l'aménagement de la nouvelle classe.

M. Julien Vasseur fait un bilan des TAP : les activités proposées sont appréciées par les enfants. Les représentants des Parents d'Elèves relèvent l'intérêt de leurs enfants suscité par les activités proposées. Quelques dates à retenir : 23 mai 2014 (portes ouvertes pour la vente de plantes), 10-12 juin 2014 (accueil des correspondants parisiens), 20 juin 2014 (fête des élèves de fin d'année). Des sorties scolaires sont aussi prévues.

A l'école maternelle, effectifs : 52 élèves seront présents à partir du 12 mai 2014 avec l'accueil des enfants de la toute petite section, soit 26 élèves par classe. Les prévisions d'effectifs pour 2014/2015 sont en baisse avec 46 élèves. Les inscriptions seront ouvertes du lundi 26 mai 2014 au vendredi 30 mai 2014.

Les enfants de maternelle sont allés visiter la médiathèque à Manzat au cours du second trimestre. Les élèves ont travaillé ce trimestre sur le dernier volet du projet triennal de l'école : « la citoyenneté par la protection et la mise en valeur de l'environnement ».

Bilan des TAP : le retour est positif, les TAP sont animés par le personnel communal ATSEM (cuisine, jardinage, arts plastiques, bibliothèque) et par des intervenants

CLALAGE ou des personnes embauchées directement par la mairie. Une nouvelle animatrice mandatée par la Mairie, intervient, depuis début avril 2014, pour le créneau TAP du vendredi de 15h30 à 16h30. Les représentants de l'Association des Parents d'Elèves souhaiteraient rencontrer les intervenants des horaires TAP en début d'année scolaire. Il est effectivement envisagé d'organiser à l'avenir un temps de rencontre entre municipalité, parents d'élèves et intervenants TAP dans la mesure de la disponibilité des intervenants qui ne peuvent, hélas, honorer toutes les demandes issues des écoles où ils réalisent des interventions.

Conseil d'Administration du Collège : M. Alexis Rossignol s'y est rendu en tant que suppléant car Mme Isabelle Mège titulaire était retenue au conseil de l'école élémentaire. Le Collège des Ancizes sera centre d'examen pour le Diplôme National du Brevet pour les épreuves de juin 2014. Les rencontres Parents/Profs se sont bien déroulées. Le voyage à la Canourgue aura lieu en mai 2014 pour les classes de 3^{ème}. Le 17 mai 2014 aura lieu la bourse aux plantes. Un don de 1 800 € a été versé par l'Association « Groupe des Elus de Gauche » des Ancizes qui a procédé à sa dissolution suite aux élections et a souhaité faire ce don au profit du Collège.

Personnel des écoles : notre Commune et par conséquent, nos écoles ont la chance de bénéficier d'un personnel digne de confiance, qualifié, et qui possède une solide expérience avec les enfants de par son ancienneté dans la fonction. A ce titre, Madame Isabelle Mège demande que le meilleur des soutiens soit apporté aux employées qui, hélas, peuvent être l'objet d'accusations non fondées de la part de certains parents. Il est primordial de privilégier la voix du dialogue afin d'être en capacité de préserver et rétablir un climat serein au sein de l'établissement et pour toutes les parties.

Commission 3 : Travaux, voirie, bâtiments, réseaux, équipe technique communale, embellissement

M. Michel Chaptard fait part de son souhait de travailler en confiance et il souligne la compétence des employés communaux côté services techniques.

Eclairage public : M. Le Maire a effectué un point avec M. Lasciouve (SIEG/ Entreprise Sérange) sur les travaux potentiels en matière d'éclairage public à réaliser au sein de la Commune. Rappel : le SIEG prend à sa charge 50% et demande à la Commune un fonds de concours de 50% :

Ecole de Comps : 14.501 €

Rue des Chênes : 2.050 €

Chemin des Creux : 2.750 €

Les projets en attente seraient :

- Eclairage Rue des Beysses : 13.501 €

- Stade de rugby : la mise en service des nouveaux terrains pour les entraînements au stade de rugby nécessitera un éclairage supplémentaire qu'il faudra budgéter sur la période 2015-2016 selon les possibilités financières. Le coût avoisine les 42.000 € à charge de la Commune. Laurent Mazon demande à ce que la Rue de la Couaille soit aussi intégrée dans les projets.

Un éclairage sera à budgéter également pour le nouveau lotissement Bourg Sud « Les Frênes » en cours de réalisation et pour le Chemin de Comps.

Commission 4 : Solidarité, affaires sociales, CCAS

Madame Hélène Courtadon étant excusée, Mme Marie-Thérèse Angelier informe le Conseil que le repas CCAS des aînés aura lieu le dimanche 18 mai 2014 au Foyer Rural. Le traiteur retenu est la SARL Labonne pour un prix de repas à 29.00 € TTC. Une invitation va être diffusée. L'animation sera assurée par Erik Scornet (musique et accordéon) pour un montant de 250,00 € TTC. Les résidents de l'EHPAD ne viendront pas. Il faudra aller à leur rencontre et leur apporter un gâteau. Il est décidé que deux bouquets de fleurs seraient offerts pour les deux doyennes de la Commune. Les deux doyens chez les Messieurs recevront une bouteille de champagne.

Commission 5 : Assainissement, eau, environnement, chemins, espaces naturels et agricoles, décharge, PLU, OM

Assainissement : M. Laurent Mazon informe le Conseil d'un problème survenu Avenue de la Gare suite à un écrasement du réseau des eaux usées. Il va falloir changer environ 40 mètres de tuyau. Un branchement est à venir pour le projet de logements locatifs d'un particulier situé Avenue de la Gare.

Une fuite a été détectée au niveau de la Rue du Clos Fleuri.

L'étude réalisée par le cabinet CE2A commencée fin 2013 fait ressortir le problème récurrent des arrivées d'eaux propres dans les stations d'épurations. Un des objectifs de cette étude est de quantifier les débits. Une visite finale et un rapport sont prévus d'ici à fin mai 2014. Des travaux pourraient démarrer pour début 2015.

Chemins communaux : une visite est à effectuer avec les employés communaux afin de traiter les urgences. Il va falloir définir un projet de restauration des chemins.

Site de Fougères/ancienne décharge : une convention d'entretien par nos employés communaux est en cours de mise en place. A cette fin, une réunion aura lieu avec Aubert et Duval.

Ordures Ménagères : un nouveau bureau sera mis en place au SICTOM.

PLU : M. Laurent Mazon a sollicité notre personnel communal pour faire une éventuelle intervention sur le PLU en commission.

M. Yannick Berthier s'interroge sur la date à venir pour la première réunion de la commission 5.

M. Laurent Mazon explique qu'il se saisit d'abord des dossiers et en prend la mesure avant de faire une réunion.

Commission 6 : Associations, tourisme, commerces, animations, camping, comité de jumelage

Mme Corine Lobjois fait un point sur la fête patronale des 28-29 mai prochains. Le thème retenu par les conscrits sera « Les Etats-Unis ». La recherche des animations est en cours.

Un contact est pris avec M. Lauradoux de la société PYRAGRIC pour le feu d'artifice.

M. José De Jésus est chargé d'établir le lien avec les conscrits.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes :

COS du Canton de Manzat : les 10 communes du Canton versent une subvention calculée comme suit : 1,5 % de la masse salariale soit 5 807 € à verser pour la Commune des Ancizes.

Comité de Jumelage Les Ancizes/Saint Georges de Mons : un déplacement des jeunes du Collège est prévu à San Matteo du 29 mai au 1^{er} juin 2014, les adultes iront à San Matteo en Août 2014. Le Comité de Jumelage demande 4 000 € aux deux Communes. Il est décidé que la Commune des Ancizes-Comps versera 2 000 €.

Foyer Rural – Section Théâtre : la Diacomédie aura lieu sur la période de fin juin à début juillet 2014. Le budget prévisionnel est de 23 500 €. La Commune des Ancizes-Comps est sollicitée à hauteur de 1 500 € pour une subvention exceptionnelle. Une subvention de fonctionnement sera probablement demandée par le Foyer Rural ultérieurement.

Comité des Fêtes de Comps : la Comps'étition aura lieu les 5-6 juillet 2014. M. Jérôme Barbarin expose le programme des festivités 2014 : courses, animations, repas, feu d'artifice.

Une demande de subvention porte sur un montant de 3 000 €, elle est accordée.

Quad Nature : L'an passé, une subvention de 400 € a été accordée. Cette année, l'association a le projet d'aménager un local et ils ont 700 € de frais. 450 € de subvention leur sera accordée pour 2014.

CIO : 100 €

Prévention routière : 120 €

Prix de la Résistance : 100 €

Conscrits : leurs besoins seront de 3 000 € pour financer toutes les animations de la fête patronale. 400 € leur seront versés au titre du fonctionnement.

TRAVAUX :**Rénovation de l'Ecole de Comps :**

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie et dans l'attente du versement des subventions pour les travaux de Comps, M. Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il faudra procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150.000 €, pour une durée d'un an. Deux établissements ont répondu : Caisse d'épargne et Crédit Agricole Centre France. L'offre la plus intéressante sera retenue. Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à procéder à l'ouverture de cette ligne.

Avenants :

- Peinture et débords de toits : 1 332 €
- Remplacement d'un chauffeau : 468 €
- Ajout de matériel électrique et de sécurité, suite à la demande de Socotec : 2 464 €
- Sonorisation et acquisition d'un vidéoprojecteur : 2 739 €
- Aménagement d'un comptoir en cours de chiffrage.

M. Le Maire attire l'attention sur la nécessité d'être vigilant quant aux dépassements qui s'avèrent être nombreux sur ce chantier.

Lotissement « Les Frênes » :

L'entreprise Coudert a réalisé un devis d'un montant de 95 814€ TTC en ce qui concerne l'assainissement. Le marché est signé. Les travaux commenceront fin mai.

L'alimentation basse tension et l'éclairage public sont en cours d'étude par le SIEG.

Le devis de raccordement Gaz est de 4 807 €, celui du branchement eau de 11 512 €.

Ecole de Musique (Manzat-Communauté) : le chantier a pris beaucoup de retard suite à des problèmes de menuiserie et la livraison du bâtiment est repoussée à juillet-août 2014.

QUESTIONS DIVERSES :

Une discussion s'engage sur l'organisation des états des lieux des salles communales prêtées aux associations ou louées aux particuliers. Lors du précédent mandat, seule la commission 6 assurait les états des lieux. Il paraît opportun de répartir la charge sur l'ensemble des Conseillers car des locations ont lieu chaque fin de semaine. Les membres du Conseil approuvent ce fonctionnement. Les élus minoritaires ne souhaitent pas participer aux états des lieux des salles communales.

OPHIS : Une réunion avec l'OPHIS a eu lieu. Le démarrage de la réhabilitation des cités Croix Mallet 1 et La Brousse est programmé dans les mois à venir avec un peu d'avance sur le planning initialement prévu.

Une discussion s'engage sur l'offre en logements locatifs au sein de la Commune et sur le devenir des petites cités Croix Mallet 2 qui sont toujours la propriété d'Aubert et Duval.

Le planning des réunions de villages annoncées dans le programme des élus majoritaires sera établi prochainement.

La numérotation des rues va se poursuivre.

Dates à retenir :

- Présentation du projet Eco-Titanium le vendredi 16 mai 2014 à 17h00 à la salle du Conseil des Ancizes-
- Vernissage d'exposition « Voir et Savoir » le 3 mai 2014 à 18h00 à l'Office de Tourisme
- Cérémonies du 8 mai 2014
- Repas des Aînés le dimanche 18 mai 2014
- Elections européennes : dimanche 25 mai 2014, un planning est à adapter.

Une passation de commandement a eu lieu le samedi 19 avril 2014 à la caserne des pompiers aux Ancizes-Comps entre le Capitaine ALVES et le Capitaine LAMYRAND.

Le Maire a été interpellé sur le devenir du bâtiment Condat, actuellement en vente. Le Conseil Municipal est en phase avec le projet de démolition initié par l'ancienne municipalité, qui permettrait de dégager la visibilité dans ce secteur.

M. Le Maire invite les Conseillers à se rendre compte par eux-mêmes en se rendant sur les lieux.

La Perception demande de fixer les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées, qui doivent être modifiées suite à l'évolution de la nomenclature M14. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour.

Commissions de travail Manzat Communauté :

M. Le Maire énumère la liste des dites commissions :

- Commission « Cadre de vie, vie associative et événementielle »
- Commission « Développement économique, tourisme, accueil des nouveaux arrivants »
- Commission « Enfance-jeunesse »
- Commission « Culture »
- Commission « Sports »
- Commission « Communication »
- Commission « Agriculture »

Deux Conseillers Municipaux par Commune peuvent s'inscrire. M. Le Maire incite vivement les Conseillers à participer à ces commissions. La liste est à retourner pour le 15 mai 2014.

Une copie de la liste des commissions pour faciliter le choix de chacun sera diffusée dans les casiers à la mairie et par mail.

Pétition pour abrogation de la loi « CARLE » :

La loi Carle a été votée en octobre 2009. Elle impose aux Communes le financement de la scolarisation des élèves fréquentant une école privée située hors de leur Commune de résidence. Cette mesure s'applique même si une école publique existe dans la Commune.

Dénonçant cette loi contraire à l'intérêt général, le Comité Départemental d' Action Laïque 63 (composé des DDEN, FAL, FCPE, SE-UNSA, UNSA Education) a impulsé une campagne de pétitions auprès des municipalités du département leur demandant de s'engager pour la suppression de la loi Carle. Il a saisi les parlementaires du département qui ont largement soutenu cette demande.

M. Le Maire invite les Conseillers à signer cette pétition qui reste disponible en Mairie pour consultation et signature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

